



ÉCOLE DE MUSIQUE SAUSSERON- IMPRESSIONNISTES

COURS À LA MAISON DE L'ISLE

RUE MARCEL MARTIN

95430 AUVERS-SUR-OISE

FICHE D'INSCRIPTION

Année 2026/2027

ÉLÈVE	
Nom :	Prénom :
Courriel :	Tel portable :
Adresse :	
Code postal :	
Né (e) le : Classe :	
MÈRE	PÈRE
Nom : Prénom :	Nom : Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél domicile : Portable :	Tél domicile : Portable :
Courriel :	Courriel :

Vos coordonnées seront utilisées pour notre correspondance. Il est donc de la responsabilité des parents de toujours veiller à nous faire part des changements qui pourraient intervenir durant l'année.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer le numéro de téléphone de la personne qui assurera le suivi annuel des cours et trajets de l'élève inscrit.

Par principe, les élèves et leurs représentants légaux acceptent la diffusion de photographies (en groupe uniquement) sur notre site officiel ou pour des articles du CMSI.

➤ **J'accepte la diffusion photographique de l'élève précité :**

☐ OUI ☐ NON

➤ **L'élève était-il déjà inscrit au conservatoire de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes ?**

☐ OUI ☐ NON

➤ **L'élève a-t-il déjà fait de la musique au sein d'un autre conservatoire ?**

☐ OUI ☐ NON

➤ **L'élève suivait-il des cours de formation musicale (solfège) ?**

☐ OUI ☐ NON

Si oui quel niveau ?

Conditions générales d'inscription

- L'inscription n'est définitive qu'une fois le dossier enregistré et la cotisation dûment acquittée. Toute inscription vaut connaissance et acceptation des règlements intérieur et pédagogique.
- Tout changement affectant le dossier d'inscription devra être signalé à la CCSI dans les plus brefs délais. (téléphone, adresse postale ou adresse mail).

Documents annexes obligatoires à fournir pour toute inscription

- Copie du livret de famille pour les élèves mineurs,
- Justificatif de domicile (quittance EDF, facture de téléphone, etc.)
- Justificatif pour les étudiants de 18 à 25 ans.
- Autorisation de prélèvement et Relevé d'identité bancaire (IBAN/RIB), en cas de prélèvement automatique
- Règlement intérieur signé
- Photo de l'élève



Mode de règlement

Merci de cocher la case souhaitée :

- ☐ **Prélèvement automatique** (échelonné en quatre fois) : novembre, janvier, mars, mai.
(Merci de remplir le formulaire « MANDAT SEPA accompagné d'un RIB).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce document.

Le :

À :

Signature du représentant légal :

Choix des cours individuels et collectifs pour 2026-2027

Veuillez cocher la formule choisie :

- ☐ **FORMULE COMPLÈTE COMPREND** : (Formation musicale de 1h, pratique collective 1h et cours instrumental 30/40 minutes).

INSTRUMENT CHOISI, autres précisions ou souhaits (jour, lieu et horaire de cours individuel par exemple) :

.....
.....
Cette formule, s'adresse à tous en étant la plus formatrice, elle vous propose un cours d'instrument de 30 minutes en individuel pour les trois premières années et 40 minutes pour les niveaux supérieurs.

Ces cours peuvent être plus long si le professeur pratique la pédagogie de groupe ; c'est-à-dire qu'il peut sur un temps plus long, organiser son cours afin d'aborder tous les éléments nécessaires au travail quotidien (tenue de l'instrument, travail de technique, travail personnel et pratique semi-collective)

- ☐ **FORMULE ÉVEIL 45 min (3 à 5 ans),**
☐ **INITIATION 1h (5 à 6 ans).**

Découverte des sons, des instruments sous forme de jeux ludiques.

Le chant, les rythmes sont abordés, les enfants font même des concerts !

Notre priorité, accompagner au mieux votre enfant vers une pratique plus précise de la musique en fonction de ses aptitudes.

- ☐ **CHORALE UNIQUEMENT (1 heure).**

Cette formule vous propose un accès aux chorales, qu'elles soient pour enfant ou adulte.

L'apprentissage de l'instrument n'est pas abordé.

- ☐ **PRATIQUES COLLECTIVES UNIQUEMENT (1 heure).**

Cette formule se limite uniquement à l'accès aux pratiques collectives en fonction du niveau et de la place disponible. Aucune notion d'apprentissage technique de l'instrument n'est abordée, uniquement la mise en place du programme défini par le professeur. La formation musicale n'est pas abordée non plus (vous devez avoir un niveau requis)

- ☐ **FORMULE LOISIRS (30 min).**

Cette formule s'applique aux adultes et grands étudiants, afin de vous proposer une fréquence de cours plus souple, avec un cours tous les 15 jours, ou une organisation similaire, mise en place avec le professeur.

Cette formule vous donne uniquement accès au cours d'instrument.

La formation musicale n'est pas proposée, ainsi que les pratiques collectives.

Photo de
l'élève

École de Musique Sausseron-

Impressionnistes

Hôtel Communautaire

32 rue Ampère

95300 ENNERY

Mail : secretariat@sausseron-impressionnistes.fr